



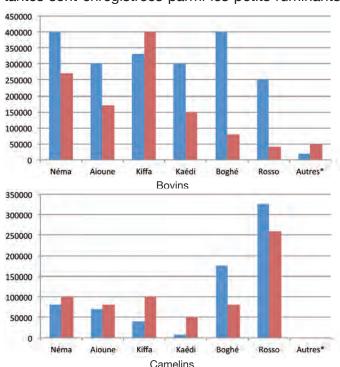
etour sur « la sécheresse »

A partir de 1968, des déficits pluviométriques sévères se succèdent en Mauritanie, avec un raccourcissement de la saison des pluies et des averses moins abondantes, mais plus violentes (TOUPET, 1995, NOUACEUR, 1995 et 2009). Les régions du sud ont été les plus durement et longuement touchées, mais aucune région n'a été épargnée.

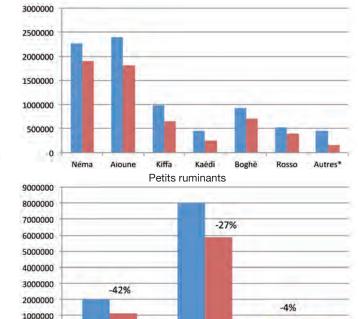
Si les données disponibles ne permettent pas de dresser un bilan exhaustif des conséquences engendrées par la sécheresse, il est tout de moins possible d'évoquer quelques éléments, notamment pour la période 1971/73 (PITTE, 1975).

En 1972, le débit du fleuve Sénégal à Bakel est de 1428 m3/s (contre une moyenne de 4700 m³/s). Sélibaby reçoit 47% des pluies « habituelles », Rosso 19%. La campagne de pêche n'a pas lieu et la récolte céréalière chute à 90% par rapport aux années précédant la sécheresse. La production de dattes cette année là est de 15 000 tonnes (contre 100 000 tonnes en année « normale »). Les conséquences sur l'élevage sont encore plus graves et surtout immédiates. Dès 1968, le cheptel bovin (plus fragile) est durement touché : à Nema, on enregistre un déficit pluviométrique de 18% et une perte de 10% parmi les bovins. A Kaédi, les pertes atteignent 60%, tandis que les précipitations sont à 58% de la « normale ».

Globalement, on estime que des 2.500.000 têtes de bovins composant le cheptel mauritanien en 1968, il en reste 2.000.000 en 1969 et 1.115.000 en 1973¹. Des pertes proportionnellement moins importantes sont enregistrées parmi les petits ruminants



(-30% entre 1971 et 1973) et les camelins (-4%, sur la même période). La mortalité du cheptel est accompagnée par les importantes migrations des troupeaux (ce qui explique, en partie, l'accroissement du cheptel dans certaines régions).



Petits ruminants

Sur l'ensemble du pays

Les effectifs sont comptabilisés à l'échelle régionale, selon la répartition administrative de l'époque Atar, Nouadibhou et Nouakchott

Bovins

5. Evolution du cheptel entre 1971 et 1973 (PITTE, 1975)

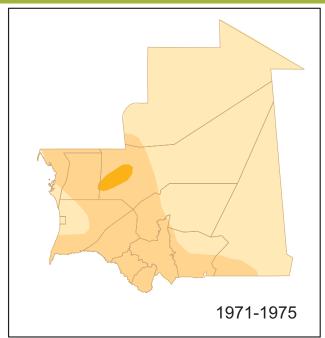
Effectifs au 31/12/1971

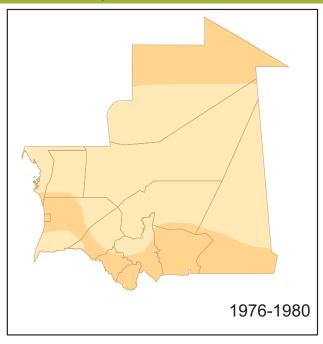
Effectifs au 31/12/1973

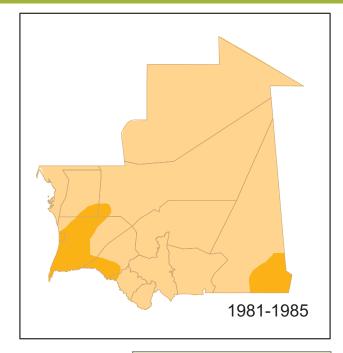
Camelins

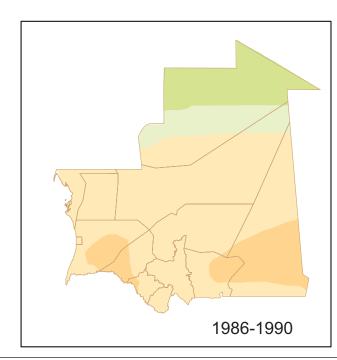
Carte 10

Variation de la pluviométrie entre 1971 et 1990









Variations de la pluviométrie

Supérieure à la moyenne pluviométrique de la période considerée, mais inférieure à l'écart type. (IPM positiif, compris entre 0,50 et 0,99)

Legerment supérieure à la moyenne pluviométrique de la période considerée (IPM positiif, compris entre 0 et 0,49)

Legerment inférieure à la moyenne pluviométrique de la période considerée (IMP négatif, compris entre 0 et 0,49)

Inférieure à la moyenne pluviométrique de la période considerée, mais ne depassant pas l'écart type. (IPM négatif, compris entre 0,50 et 0,99)

Inférieure à la moyenne pluviométrique de la période considerée et supérieure l'écart type. (IPM négatif, compris entre 1 et 1,49)

0 500 1 000 Km Source : NOUACEUR (1995) L L La variation de la pluviométrie est ici évaluée à partir de la variation des indices pluviométriques moyens (IPM).

Cette méthode permet de visualiser l' intensité relative des variations quinquénnales par rapport à la moyenne de la période considerée comme référence (qui s'étale ici de 1941 à 1995).

L'IPM permet d'identifier les régions ayant été davantage touchées par les variations pluviométriques, ainsi que l'évolution spatio-temporelle du phénomène.

L'IPM ne renseigne pas sur la dimension quantitative absolue du phénomène et encore moins sur son impact sur le milieu et les activités.

On s'est beaucoup interrogé sur **les causes** de la sécheresse et l'importance des facteurs anthropiques a souvent été évoquée. Plusieurs auteurs (PITTE, 1975, TOUPET, 1995) ont souligné le rôle joué par les modifications sociales et économiques qui, ayant engendré une hausse significative des besoins en eau, permettent d'expliquer l'ampleur de la catastrophe des années '70. Ces modifications remontent parfois à l'époque coloniale et s'accentuent avec l'indépendance : mesures favorisant la sédentarisation des nomades, amélioration du système de santé, campagnes de vaccination, afflux important de pasteurs et agriculteurs vers le Sahel, pendant les années humides qui caractérisent la décennie 1951-60.

Nombreuses ont été aussi les études visant à mieux comprendre le fonctionnement du climat. Si beaucoup d'aspects ont été éclaircis ces dernières années, de nombreuses incertitudes demeurent. Les points de vue restent partagés, surtout quand il s'agit d'envisager les modifications à venir. Face à l'hypothèse d'une baisse progressive des précipitations au Sahel, liée à un changement climatique majeur, certains auteurs, en remontant l'histoire, soulignent la variabilité du climat sahélien, aussi bien sur la longue période qu'à l'échelle de l'histoire humaine. D'autre part, depuis quelques années on observe une hausse des précipitations et la Mauritanie ne fait pas exception. L'interprétation qu'il faut donner à ces phénomènes ne fait pourtant pas l'unanimité : si pour certains la sécheresse continue, pour d'autres ce serait le retour à une période humide (NOUACER, 2009), certains allant même jusqu'à envisager un reverdissement du Sahel (BROOKS, 2006).

Enfin, si le climat sahélien est aujourd'hui mieux connu, la recherche scientifique n'est pas en me-

sure de lever le risque climatique qui reste donc la donnée de départ de toutes les pratiques. Dans ce contexte, la réduction du risque passe essentiellement par la réduction de la vulnérabilité. Nous reviendrons dans les chapitres suivants sur les stratégies de minimisation du risque (flexibilité, complémentarités des activités, ...) mises en œuvre par la paysannerie mauritanienne. Nous reviendrons également sur les **risques anthropiques** (insécurité de l'accès aux ressources, notamment) qui, en augmentant la vulnérabilité, fragilisent ces stratégies et augmentent les risques d'échecs.

La sécheresse : un phénomène à dimension naturelle et politique

Si nous considérons la sécheresse comme un phénomène inhabituel (lié à une baisse exceptionnelle des précipitations), il est opportun de souligner que la sécheresse « n'est pas seulement un phénomène climatique », mais la conjugaison d'un déficit hydrique (par rapport à un bilan de l'eau, considéré habituel) avec les besoins en eau des utilisateurs.

La sécheresse intervient quand les quantités d'eau attendues ne sont pas disponibles et celles qui le sont ne suffisent pas. Les risques de sécheresse augmentent donc évidemment avec l'augmentation des besoins en eau, mais aussi quand les attentes ne sont pas réalistes. Cela nous ramène, d'une part, aux risques engendrés par la méconnaissance des ressources disponibles (problème déjà évoqué à propos des eaux souterraines) et, d'autre part, à l'intérêt de bien estimer les besoins (population, cheptel,...) et leur évolution. En effet, si l'on se place à l'échelle des pratiques sociales, les ressources nécessaires ont tendance à augmenter, parfois assez rapidement. En revanche, « les ressources pluviométriques, (...), ne connaissent pas de tendance (...), mais des fluctuations interannuelles. De la contradiction entre ces deux modes d'évolution naît le risque de sécheresse ». Enfin, si la sécheresse est liée à une baisse des précipitations, ce sont les caractéristiques sociales et économiques (besoins en eau, vulnérabilité aux déficits pluviométriques, degré de spécialisation des systèmes de production ruraux) qui précisent le seuil auquel se déclenche la sécheresse, ainsi que sa porté. « C'est la dimension politique de la sécheresse ».

Nous nous sommes ici entièrement inspirés de l'article de Joël Charre, A propos de sécheresse, in : Revue de Géographie de Lyon, 1977/2, d'où sont tirées les citations.

Histoire du climat au Sahara

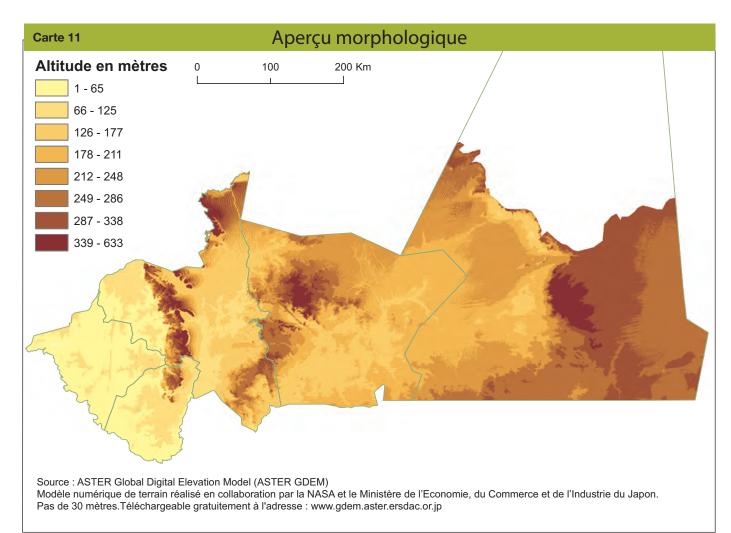
Les derniers 40.000 ans ont vu l'alternance de périodes arides et périodes humides. Lors de la dernière période aride (il y a 12.000 ans), le Sahara était plus étendu et plus sec qu'aujourd'hui. Les changements climatiques qui ont eu lieu à la fin de cette période ont amené une augmentation des précipitations qui a permis aux savanes et aux forêts claires de s'installer dans un Sahara constellé de lacs. Les conditions désertiques, telle que nous les connaissons aujourd'hui, apparaissent il y a environ 5000 ans. Cependant, la longue période humide qui s'est déroulée entre 10.000 et 3000 avant notre ère, a connu plusieurs phases sèches, dont certaines violentes et abruptes, se prolongeant parfois pendant plusieurs siècles.

Selon certains auteurs, le développement de l'élevage nomade serait à mettre en relation avec le dessèchement du milieu (et il aurait progressé de l'est vers l'ouest, en suivant le même parcours que l'aridité). Avec la mise en place de conditions pluviométriques de plus en plus sévères, les moutons et les chèvres se substituent aux bovins. Ceux-ci sont d'abord confinés dans les oasis (avec des mouvements de transhumance vers les régions montagneuses, où des pluies d'hiver existaient encore). Ensuite ils descendent vers le sud où nous les trouvons encore aujourd'hui, tandis que chèvres et moutons les remplacent (BROOKS, 2006).



L

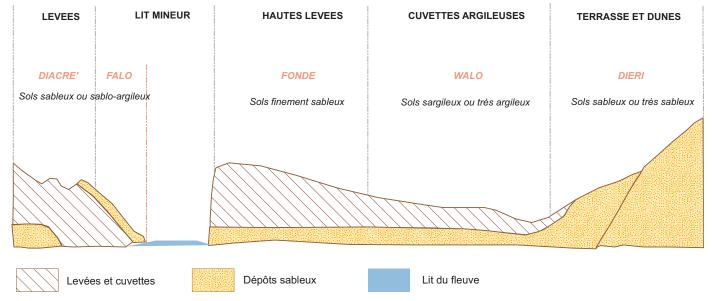
es terres: une diversité de milieux propice à des formes variées d'agriculture et d'élevage.



Dans les régions étudiées les terres cultivées ont occupé, entre 1999 et 2007, une surface moyenne d'un peu moins de 280.000 hectares (ce qui représente environ 3% de la superficie totale du pays).

Il s'agit avant tout de terres de dieri. Emprunté à la langue poulaar, ce terme désignait à l'origine les terres élevées, jamais atteintes par la crue du fleuve Sénégal. Par extension, il est utilisé aujourd'hui pour indiquer toute surface non sujette à inondation et <u>cultivée sous pluie</u>. (cf graphique 6 p 22)

Dans les zones caillouteuses, mais bien arrosées (que l'on retrouve essentiellement dans le Guidimakha), la culture de *dieri* est parfois pratiquée sur les cuirasses latéritiques recouvertes de sable, sur les affleurements rocheux pourvus de sols plus ou moins riches selon la nature du substratum, sur les dunes fossiles ou, le plus souvent, sur les plaines caractérisées par des sols plutôt sablonneux. Dans les zones gravillonaires moins arrosées (en Assaba et Hodh Chargui, notamment), elle est essentiellement réservée aux terres situées à côté des oueds ; dans les régions plus sableuses, nous la retrouvons enfin sur les sols dunaires. Les cultures de dieri représentent en moyen 86% des surfaces cultivées



6 - Coupe schématique de la vallée du fleuve Sénégal (simplification de Michel, 1973)

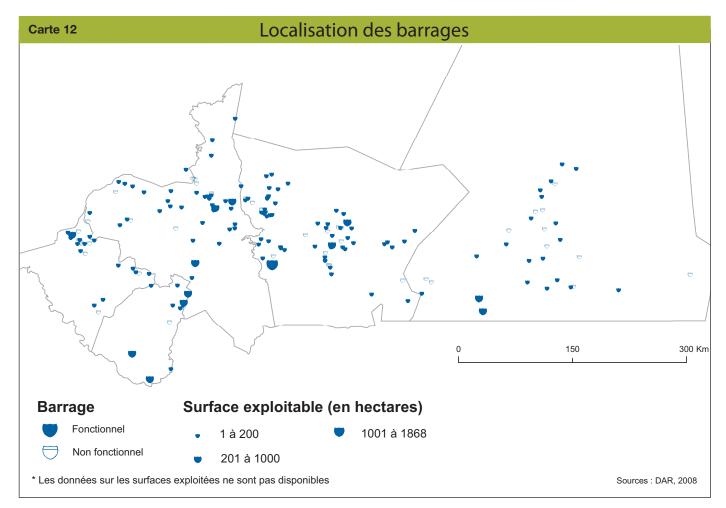


légende xoxoox oxox oxox ox xoxo

et elles sont prédominantes dans l'ensemble des régions étudiées, à l'exception du Gorgol.

Les terres inondables, cultivées en décrue, occupent 12% des superficies agricoles. Une petite partie (2%) est localisée le long du fleuve Sénégal (c'est le walo de la classification peul), notamment au Gorgol et jusqu'à Wompou au Guidimakha. La crue arrive généralement vers la mi-août et continue jusqu'à début octobre. Au fur et à mesure de la montée des eaux, les terrains en contrebas sont recouverts, et notamment les nombreuses cuvettes argileuses où l'eau persiste d'un à quatre mois. Les parties plus élevées subissent en revanche des inondations de plus courte durée (dépassant rarement les 40 jours). Elles présentent des sols plus limoneux, voire sablonneux. Des zones alluviales d'une certaine importance existent aussi le long des oueds Gorgol, Garfa, Niorodel et Karakoro. Pour le reste (10%), l'agriculture de décrue est pratiquée dans les cuvettes inondables, plaines d'épandage et lits d'oueds parfois aménagés par des systèmes de barrages ou diguettes.

Il faut enfin évoquer les oasis avec la culture de palmier, légumes (carottes...) et légumineuses (luzerne,...). Leur superficie est difficile à estimer puisque les recensements agricoles n'en font pas explicitement mention. Pour les régions qui nous intéressent, les données les plus fiables remontent au dernier annuaire, établi en 1995 : il fait état de 61 oasis dans l'Assaba, 34 dans le Hodh Gharbi et 11 dans le Hodh Chargui. Les cultures de palmier y occupaient respectivement 1073, 705 et 184 hectares (RIM – MDRE, 1995). Depuis le milieu des



années '70, enfin, l'Etat mauritanien s'est engagé dans la réalisation de périmètres irrigués, le long de la vallée du fleuve et à l'intérieur des terres. Les aménagements ont porté aussi bien sur des grands périmètres collectifs (500 à 2000 ha), dont la construction et l'entretien ont été assurés essentiellement par la SONADER, que sur des surfaces plus modestes, dont la gestion a été confiée à des groupements locaux. Quelques périmètres irrigués ont enfin été aménagés par des privés. Pour l'en-

semble de la vallée, la superficie brute aménagée avec « maîtrise totale de l'eau » serait d'environ 42.000 ha (RIM – MDRE, 2001), répartie de la manière suivante :

Il convient de souligner que la variation des superficies cultivées d'une année à l'autre est assez importante. Il serait aisé d'évoquer, encore une fois, la variabilité du climat sahélien et notamment des précipitations. C'est pourtant le dieri, culture sous



légende xoxoox oxox oxox ox xoxo

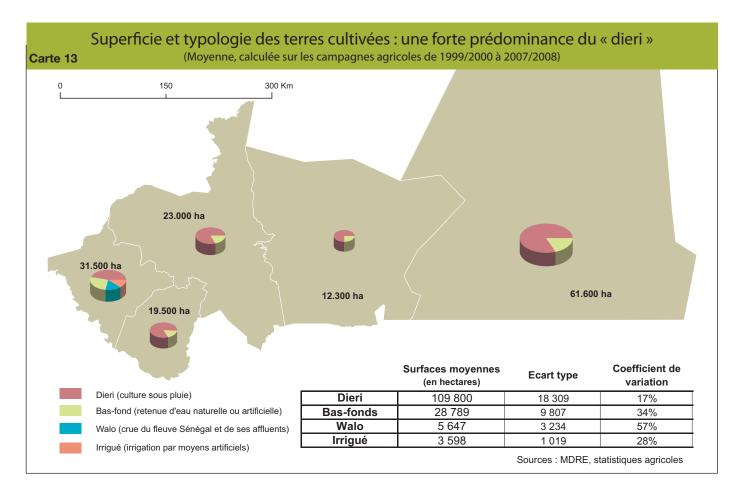


légende xoxoox oxox oxox ox xoxo

pluie, qui présente les valeurs les plus stables (avec un coefficient de variation de 17%). Les périmètres irrigués (avec « maîtrise totale de l'eau ») affichent 28% (et les surfaces effectivement cultivées ne représentent qu'environ 50% de celles aménagées) ; le coefficient de variation atteint 57% sur le walo

Type de périmètre	Surfaces brutes en ha				
	Trarza	Brakna	Gorgol	Guidimakha	TOTAL
Grands périmètres collectifs	3310	1200	5150	-	9660
Petits périmètres collectifs	7367	3466	2946	852	14631
Périmètres privés	16765	1124	-	-	17889
TOTAL	27442	5790	8096	852	42180

7. Superficie brute aménagée en maîtrise totale de l'eau (RIM – MDRE, 2001)





légende xoxoox oxox oxox ox xoxo

(dont les crues sont dites « maîtrisées » depuis la construction du barrage de Manantali et dont le niveau d'eau est essentiellement déterminé par les pluies tropicales et non pas sahéliennes). Enfin, comme nous l'avons vu pour la sécheresse, tout n'est pas commandé par le climat ; les dynamiques sociales et économiques, ainsi que les choix politiques et les stratégies de développement jouent sans doute un rôle déterminant. Nous y reviendrons dans les chapitres suivants.



légende xoxoox oxox oxox ox xoxo



légende xoxoox oxox oxox ox xoxo



légende xoxoox oxox oxox ox xoxo



L

es pâturages mauritaniens : une grande diversité floristique connaissant une évolution globalement positive

L'Atlas des ressources pastorales (IEMVT, 1989) est, à notre connaissance, le seul document qui décrit et cartographie, à la même échelle et suivant une même approche, le couvert végétal de l'ensemble du sud mauritanien². La prise en compte des différents facteurs qui engendrent la différenciation du tapis herbacé et ligneux (climat, morphologie, hydrographie et pédologie) permet de distinguer les principaux regroupements.

Localisées essentiellement à l'est de l'Hodh Chargui et sur les limites orientales de la chaine de l'Assaba, les formations dunaires sont caractérisées par une steppe arbustive très clairsemée³ qui s'épaissit par endroit, selon la morphologie locale. Les dunes vives et les ondulations semi-mobiles, caractérisées par un tapis herbacé très discontinu, fournissent en général des pâturages assez lâches, utilisés souvent seulement après épuisement des autres espaces fourragers ou alors par les troupeaux de passage, lors de la transhumance. En revanche, les dépressions dunaires représentent des zones de pâturages d'hivernage et de début de saison froide appréciées pour leurs qualités

nutritives et pour la persistance d'herbes vertes après la fin des pluies. Ces surfaces ont cependant une extension réduite, et lors des années pluvieuses, elles sont plutôt réservées aux activités agricoles.

Plus abondant, le tapis herbacé des formations sableuses non dunaires couvre l'essentiel des espaces pastoraux entre les deux Hodh. Les ressources fourragères occupent des vastes étendues de cenchrus biflorus très apprécié par les bovins et les ovins et

aisément exploitables grâce aux nombreux points d'eau naturels de la région. Si les zones humides qui entourent ces points d'eaux sont parfois utilisées

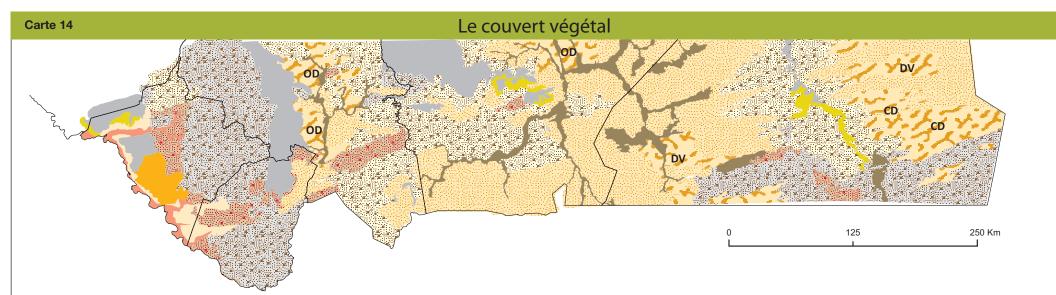


légende xoxoox oxox oxox ox xoxo

pour les cultures, le dieri environnant est réservé à l'élevage. Ces pâturages sont cependant très dépendants des variations pluviométriques, et peuvent

¹⁻ Les études sur la flore et la végétation mauritaniennes sont assez nombreuses. Cependant, il s'agit le plus souvent d'ouvrages très spécialisés (notamment, de botanique) portant sur des zones circonscrites. Une synthèse bibliographique est disponible in : Marc Carrière, Flore et végétation de Mauritanie : orientations bibliographiques, 2000.

²⁻ Le terme steppe est ici dans son acception générique, pour indiquer une formation ouverte.





Les formations dunaires hébergent une strate ligneuse très lâche caractérisée par Balanites aegyptiaca, Commiphora africana, Combretum glutinosum, Ziziphus mauritania et différentes espèces d'Acacia (et notamment Acacia tortilis, Acacia senegal, Acacia seyal). La végétation herbacée est dominée par Cenchrus biflorus, auquel s'ajoutent d'autres graminées sahéliennes (Cenchrus prieurii, Aristida mutabilis, Leptothrium senegalense, Dactyloctenium aegyptium et Aristida sieberiana). La production herbacée moyenne, de l'ordre de 100 kg de matière sèche par hectare sur les dunes vives (DV) peut atteindre 1000 kg sur les cordons dunaires (CD) et jusqu'à 1500 dans les dépressions dunaires.



LS

SP

SL

Les formations sableuses non dunaires des plaines legerement ondulée (SO) sont caractérisés par une strate ligneuse arbustive et peu dense, dominée par Combretum glutinosum: on y retrouve aussi Balanites aegyptiaca, Acacia senegal et, dans les cuvettes, Ziziphus mauritania. Le tapis herbacé est constitué de Cenchrus biflorus, et, par endroit, d'Aristida stipoides ou de chaméphytes. La production de matière sèche herbacée se situe entre 1000 à 2000 kg par hectare, selon l'abondance des pluies. Ces plaines sont entaillées par des vallées fossiles (LS) où l'écoulement actuel peut former par endroit des retenues d'eau. Le couvert végétal est alors assez diversifié, selon la topographie locale. Les plaines sableuses dont le substrat devient limoneux en profondeur (SP) peuvent héberger une steppe arbustive d'Acacia senegal et Combretum glutinosum, avec l'apparition de Sclerocarya birrea (en formations localisées au nord, comme espèce dominante au sud) et, dans les sites les plus arrosées, quelques exemplaires de baobab (Adansonia digitata). Selon la morphologie et la pluviométrie, ces formations peuvent atteindre jusqu'à 2500 kg de matière sèche herbacée par hectare. Enfin, les anciens dépôts alluviaux (SL), densément cultivés, ont une strate ligneuse assez pauvre représentée par Pilostigma reticulata. Le tapis herbacé reste cependant important et caractérisé par une strate haute et dense de Schizachyrium exile, Panicum walense, Jacquemontia tamnifolia, Leptadenia hastata.



GL

SG

Les formations sur reg (GR et GL) présentent en générale une couverture ligneuse arbustive très clairsemée d'Acacia ehrenbergiana, et une strate herbacée discontinue de Schoenefeldia gracilis et Aristida adscensionis; la production estimée de matière sèche herbacée est de l'ordre de 300 kg par hectare. Cependant, là où les précipitations sont plus importantes, notamment dans le Guidimakha, le reg est entaillé par de nombreux ravins autour desquels une végétation arborée s'installe avec l'apparition d'espèces sud-sahéliennes (Combretum nigricans, Adansonia digitata, Bombax constatum). La couverture herbacée comporte des hautes herbes (Celosia argentea, Eragrostis namaquensis), avec parfois des andropogonées sciaphiles (Diheteropogon hagerupii) et une strate plus baisse (Sphaerantus segalensis). La production de matière sèche herbacée augmente alors sensiblement et peut attendre 1100 kg par hectare. Quand le substrat est gravillo-limoneux et recouvert par une strate sableuse (SG), les formations végétales s'enrichissent davantage, en espèces et en production herbacée. Celle ci peut alors atteindre. selon la pluviométrie. 1200 à 2500 kg par hectare



Affleurements rocheux, buttes isolées et plateaux cuirassés (R et PC) sont caractérisés par une végétation sporadique et dispersée qui se développe dans les interstices où une couche de sol peut se former. De qualité différente selon les caractéristiques locales, cette couverture produit une matière sèche herbacée estimée entre 200 et 500 kg par hectare. Cependant, ces zones sont souvent caractérisées par des piémonts limoneux (LR) qui reçoivent les eaux des reliefs et peuvent héberger, par endroit, une steppe arbustive dense (Dalbergia melanoxylon, Grewia bicolor) avec une strate herbacée serrée (Pennisetum pedicellatum, Peristrophe bicalyculata, Achyranthes sicula).



Sur les vertisols (VA) de la vallée du fleuve Sénégal et de quelques uns de ces affluents, le couvert végétal est caractérisé par la présence d'espèces prisées comme *Panicum laetum*, *Panicum subalbidum*, *Eragrostis pilosa*, *Melochia corchorufolia*. Dans les zones humides, on retrouve par ailleurs *Cyperus procerus*, *Echinochloa colona*, *Echinochloa stagnina*. La matière sèche herbacée est estimée à 1800 kg par hectare, mais les superficies sont réduites à cause de la présence importante de champs cultivées.

Source: Schématisation et simplification de la carte des potentialités pastorales. Feuilles de Kaédi, Aioune et Néma (IEMVT, 1989)



léaende xoxoox oxox oxox ox xoxo

doubler d'une année à l'autre leur productivité. Ainsi, dans les mauvaises années, la pression des troupeaux s'accroît sur les formations humides, au couvert végétal dense et diversifié.

Presque partout ailleurs, le substrat caillouteux domine, hébergeant des steppes arbustives clairsemées et un tapis herbacé irrégulier. En Assaba et dans la partie septentrionale des Hodh, l'ensablement du reg permet le développement d'aires de pâturage parfois riches en production fourragère, bien que dispersées selon les modifications d'épaisseur du sable. Le couvert végétal varie également avec le gradient pluviométrique, les caractéristiques de la saison pluvieuse et les phénomènes locaux de ruissellement. Ainsi, malgré leur faible productivité générale, les surfaces caillouteuses du sud (Guidimakha et Hodh Chargui) représentent des aires de pâturage prisées en saison sèche. En fait, grâce à une pluviométrie relativement importante, ces plaines sont entaillées par de nombreux ravins, parcourus par un réseau dense d'oueds temporaires. De nos jours, ces cours d'eau sont de plus en plus cultivés et le couvert végétal sensiblement réduit, mais dans les « enclaves » non investies par l'agriculture des surfaces fourragères persistent. Ces pâturages sont souvent utilisés en début de saison sèche, quand les puisards creusés le long des oueds deviennent les points d'abreuvement privilégiés et les activités agricoles ne sont pas en cours. Par ailleurs, ces cours d'eau portent une végétation riveraine arborée dont les bourgeons sont assez prisés par les camelins. Dès la fin de la saison pluvieuse, certains troupeaux descendent alors le long des oueds, zigzaguant entre les champs cultivés. Le même phénomène se retrouve le long des oueds qui entaillent le reg gravillonaire plus au nord (ouest de l'Assaba et nord du Gorgol). Si la pluviométrie est ici moins favorable, les rives moins cultivées fournissent des espaces fourragers plus continus et « moins conflictuels ».

La description des pâturages peut être précisée par endroits, en s'appuyant sur des études récentes plus détaillées qui permettent par ailleurs de mettre en évidence (tout au moins dans les grandes lignes) les modifications survenues dans les 20 dernières années.

Nous devons à la GTZ deux analyses des modifications du couvert végétal au Guidimakha. La première (Kuberow, 2002) est une comparaison par télédétection de la densité des formations végétales entre 1988 et 1999. Les observations montrent une augmentation des surfaces ayant une densité de végétation inférieure à 30% (ce qui pour l'auteur

^{4 -} Comme dans l'étude précédente, l'analyse porte sur la densité du couvert végétal. Pour une zone donnée, on considère que le couvert végétal s'est dégradé si la densité de végétation a diminué (par exemple, si une steppe arborée dense a été remplacée par une steppe arborée clairsemée).

représente un « terrain dégradé ») et un recul des formations denses et des galeries forestières.

	% sur superficie totale régionale 1988	% sur superfi- cie totale régio- nale 1998	
Terres dégradées Densité de la végétation < à 10%	4,5	15,1	
Terres dégradées Densité de la végétation < à 30%	22,9	25,4	
Formations clairse- mées Densité de la végétation entre 30% et 60%	16,1	16,4	
Formations denses Densité de la végétation entre 60% et 80%	13,3	6,1	
Galeries forestières clairsemées	6,9	4,9	
Galeries forestières clairsemées	2,47	0,9	

8. Modification de la densité du couvert végétal au Guidimakha d'après Kuberow, 2002 (Seules les formations principales sont ici indiquées)

L'étude ne permet pas d'établir les causes de cette dégradation et il n'est donc pas possible de faire la part des choses entre les modifications entrainées par la baisse des précipitations et celles dues aux activités anthropiques. Cependant, la «dégradation » n'est pas uniforme et certaines zones (notamment entre Baeydiam et Khabou) semblent plus touchées que d'autres (pour la visualisation cartographique, nous renvoyons à l'Atlas du Guidimkha, GTZ, 2006).

La deuxième étude (KRAUSE, 2010) permet de mettre à jour ce tableau. Elle prend en compte la période 1999/2009. On remarque tout d'abord une certaine stabilité du couvert végétal ; sur un peu plus de la moitié de la région aucun changement n'est en effet détecté⁴. Par ailleurs, les modifications sont globalement positives, puisque le bilan entre surfaces dégradées (moins denses qu'en 1999) et surfaces « régénérées (plus denses qu'en 1999) » est positif sur 15% de la surface soumise à changement (on note en effet une amélioration sur 32% de la superficie et une dégradation sur 17%).

Quant aux différentes unités végétales, ce sont essentiellement les formations arbustives (-20%) à avoir reculé. Les surfaces arborées se sont largement répandues (+10%), tandis qu'un accroissement modérée est observé sur les zones boisées (+5%) et les forêts galeries (+1%). Enfin, les sols nus (qui comprennent les terres cultivées) ont augmenté de 4%. Globalement donc, le bilan est positif puisque le couvert végétal du Guidimakha s'est densifié au cours des 10 dernières années. D'une manière générale, cette évolution peut être mise en relation avec le retour de précipitations plus



légende xoxoox oxox oxox ox xoxo



Calatropis procera



Acacia raddiana



Acacia seyal



Adansonia digitata.



Inflorescences d'Acacia raddiana



Acacia senegal



Ziziphus mauritanie (jujubier)



Acacia nilotica

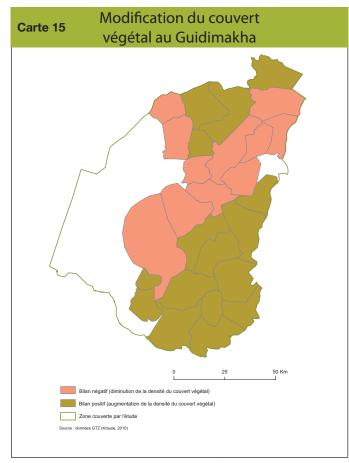
abondantes ; néanmoins les différences significatives observées entre zones très proches laissent envisager l'importance des éléments locaux, notamment anthropiques. Malheureusement les informations disponibles ne permettent pas d'aller plus loin, sauf pour quelques endroits où l'impact de feux de brousse sur la diminution des espaces arbustifs paraît avéré.

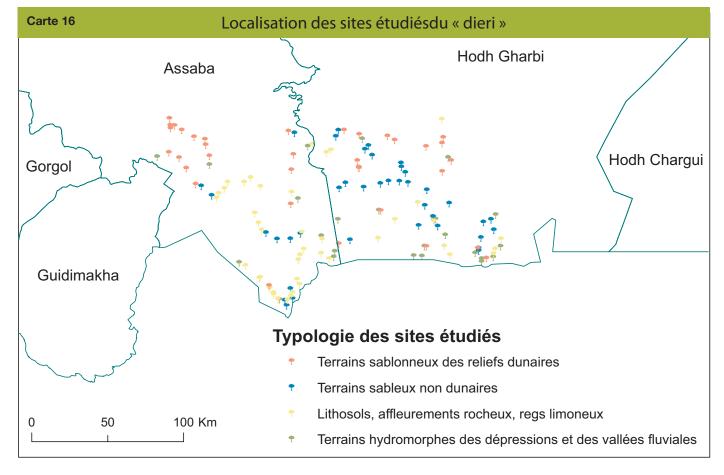
Les modifications constatées dans le Hodh Gharbi confirment une dynamique positive. Tout d'abord, les évolutions sont davantage marquées (seule 44%

de la surface n'a pas subi des changements) et la densification du couvert végétal y a été plus poussée. Les sols nus ont reculé (mais nous ne sommes pas en mesure de dire si cela s'est fait aux dépenses des terres cultivées) et les formations arbustives et arborées ont augmenté (respectivement de 2 et 10%). Les surfaces plus denses sont restées stationnaires (forêts galeries) ou ont subi une légère baisse (zones boisées, passées de 3 à 2%). Dans le Hodh Gharbi, comme dans le Guidimakha, il est impossible de relier ces changements à des causes (naturelles ou anthropiques) précises. Par ailleurs,

ces études ne peuvent pas nous renseigner sur la qualité des changements. En fait, la densification du couvert végétal n'est qu'un élément de l'évolution. Il ne prend en compte que la strate ligneuse et, surtout, ne nous renseigne pas sur les dynamiques des différentes espèces. Pour mieux apprécier ces modifications, il faudrait disposer d'inventaires floristiques à jours permettent de relier les deux informations (qualité et quantité du couvert végétal).

A notre connaissance, pour les régions étudiées la seule analyse disponible est celle réalisée dans le





cadre du projet SPAP (DEMANOU, 2010) dans le Hodh Gharbi (la totalité presque de la wilaya a été étudiée) et dans l'Assaba (sur une partie de la moughataa de Kankossa).

Les relevés de terrains (143 sites étudiés) révèlent une importante diversité floristique : 21 familles et 47 espèces de ligneux ont été globalement répertoriées, tandis que 7 espèces différentes sont présentes en moyenne sur chaque site. (cf graphique 9)

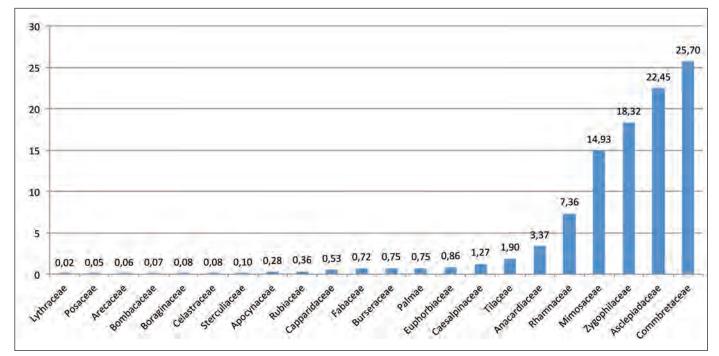
Par ailleurs, certaines espèces sembleraient avoir davantage profité des récentes années humides. Pour quelques unes d'entre elles (Chlorozophora

brochiana et Balanites Aegyptiaca, par exemple), la progression constatée est peut être à mettre en relation avec les pratiques humaines : appréciées par les troupeaux, ces espèces auraient eu davantage d'opportunités de coloniser l'espace, transportées par les animaux. De la même manière, la régression d'Acacia ehrenbergiana pourrait avoir été accélérée par la pratique largement répandue de la coupe du bois. Mais le même sort n'a pas été réservé à Dalberdia melanoxon (espèce connue pour fournir le meilleur charbon de bois) qui, en disparition à l'époque de l'atlas de l'IEMVT, est pourtant toujours présente (favorisée peut être puisque souvent localisée dans des endroits moins facilement accessibles). Encore une fois, les données ne nous permettent pas d'aller

plus loin. Qui plus est, les quelques études disponibles ne sont pas homogènes dans les approches et ne couvrent pas les mêmes espaces. Autant d'éléments qu'il faut avant tout imputer au fait qu'elles sont les plus souvent le résultat de démarches disparates, liées aux besoins ponctuels de quelques projets. Le manque d'une approche concertée et cohérente (que seulement des programmes spécifigues et des organismes étatiques peuvent assurer) est ici particulièrement criant.

Pour clore cette présentation, il nous paraît important d'évoquer la question des ressources fourragères. Dans la plupart des pays sahéliens, de nombreux programmes ont vu le jour ces dernières années pour estimer la production des pâturages. Les différentes méthodes mises au point, combinent normalement des approches variées (mesures directes, modélisation,...), des informations issues des sources diverses (relevés terrain, informations satellitaires) et prennent en compte plusieurs facteurs (pluviométrie, pédologie, conditions atmosphériques,...). Malheureusement, une telle dynamique ne s'observe pas en Mauritanie. Les seules données disponibles (cf. plus loin, SIPSA, FAO, Nations Unies) restent générales, c'est-à-dire produites à des échelles peu détaillées. Tandis que les produits gratuits issus des acquisitions satellitaires ne peuvent être utilisés que pour des analyses qualitatives et comparative (identification des zones où la dynamique végétale est plus ou moins importante, variabilité interannuelle, ...).

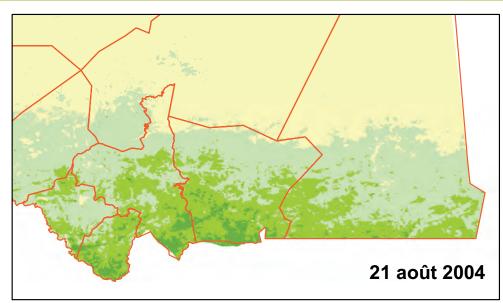
Les informations produites dans le cadre du SIP-SA (Système d'Information sur le pastoralisme au

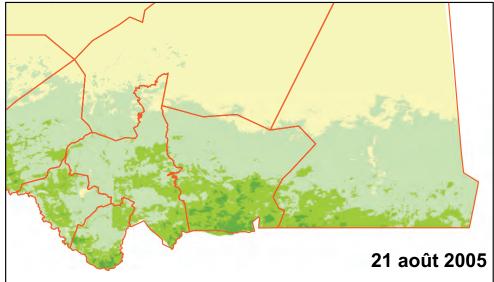


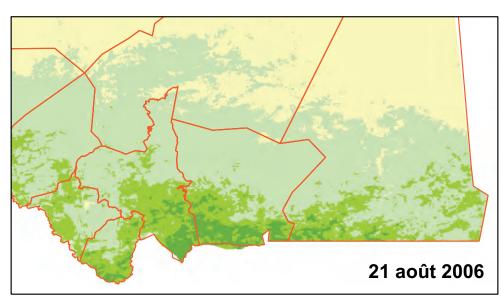
9. Familles des ligneux identifiées et leur fréquence relative (Source: Demanou/GRDR 2010)

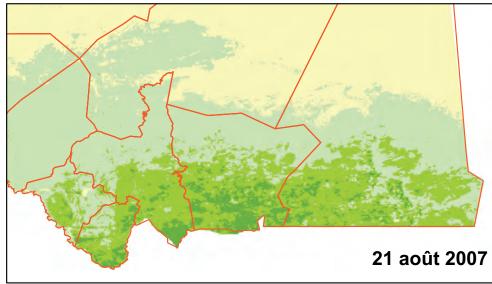
Carte 17

Indice normalisé de végétation, comparaison interannuelle



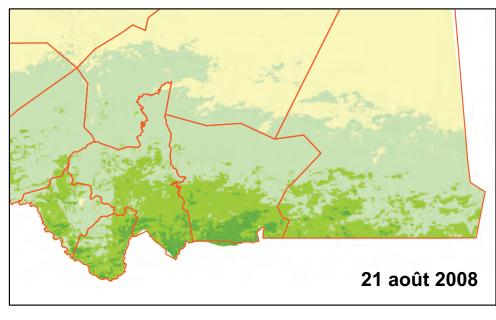


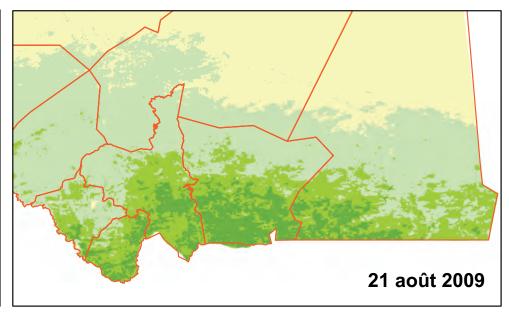


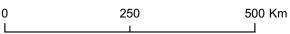


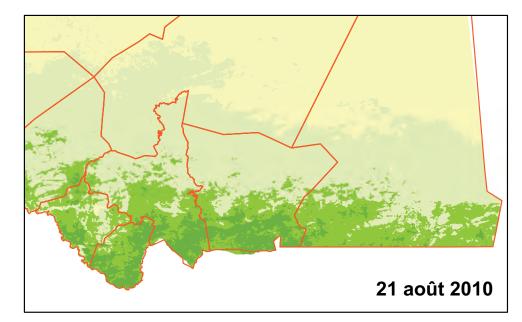


Indice normalisé de végétation, comparaison interannuelle









Indice normalisé de végétation (NDVI)

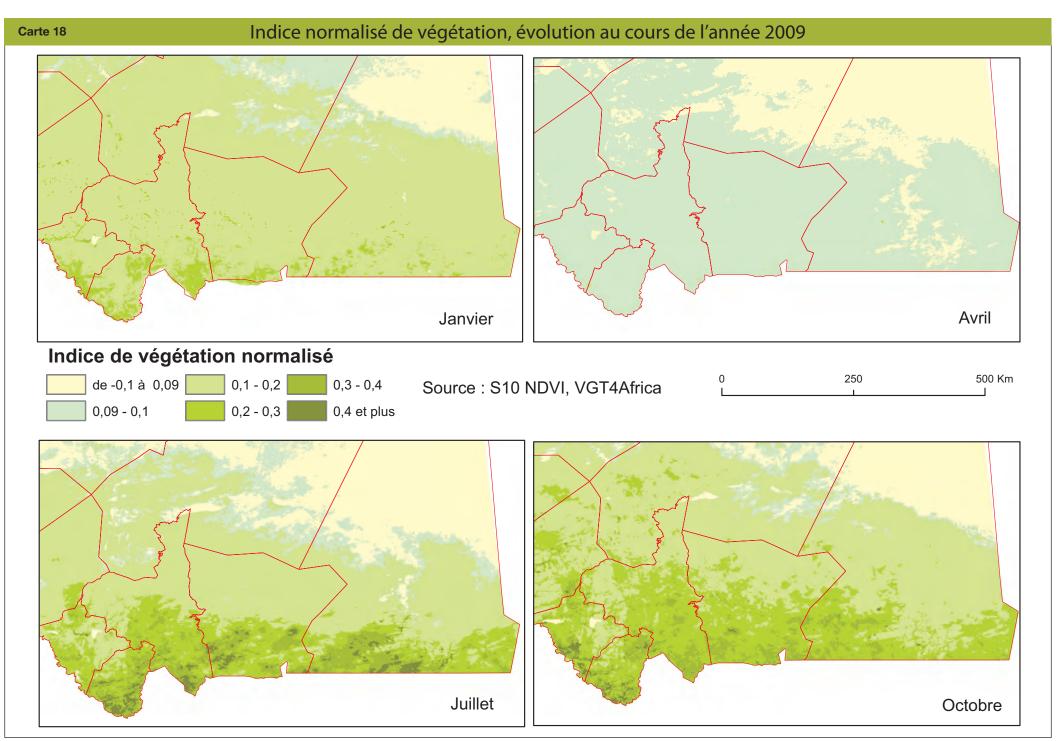
de -0,1 à 0,1 (peu ou pas de végétation)

0,1 - 0,29 (steppe arbustive)

0,3 - 0,5 (steppe arbustive)

0,5 et plus (végétation dense)

Source: S10 NDVI, VGT4Africa. Le produit S10 NDVI est disponible en téléchargement gratuit sur le site http://www.devcocast.eu II est une synthèse de 10 jours, réalisée en utilisant l'algorithme MVC (composite de valeur maximum) à partit des données SPOT VGTS10. L'exactitude est de 300 m et la résolution d'1 km. Les données sont disponibles à partir de la décade 1 janvier 2004.Le NDVI est une mesure relative de la présence de la végétation. Les libellées de la légende ne sont donnés qu'a à titre évocatif.





légende xoxoox oxox oxox ox xoxo

Sahel), donnent, pour la période 1998-2009 des valeurs moyennes comprises entre 50 et 1600 kg de matière sèche par hectare (SIPSA, sans date). Selon les informations de l'atlas des ressources pastorales (IEVMT, 1989), des productions plus élevées, allant jusqu'à 2500 kg/ha pourraient se retrouver par endroits. D'autre part, l'estimation globale (et non pas à l'hectare) de ces ressources est assez complexe. La FAO (FAO, 2002) et les Nations Unies (Nations Unies, 2002) ont tout de même pris le risque de fournir quelques éléments quantitatifs sur les surfaces de pâturage (qui représenteraient environs 14% de la surface totale du pays) et sur la production fourragère, dans le but de dresser un bilan fourrager du cheptel. D'après le document des Nations Unies, les pâturages mauritaniens auraient une production de 6,3 milliards d'unités fourragères (UF), permettant de subvenir aux besoins de 2,5 millions d'unités de bétail tropical. Cela indiquerait pour 2001 « un large dépassement de la capacité de la charge de l'écosystème pastoral », le cheptel étant estimé en 2001 à 3,5 millions d'UBT. Le bilan de la FAO, toujours pour 2001, est plus mitigé et indique que la matière sèche produite (9.182.725 tonnes) aurait dépassé légèrement les besoins globaux des troupeaux mauritaniens (8.474.580 tonnes).

Les deux documents soulignent néanmoins que les données disponibles ne sont pas complètement fiables. Nous pouvons ajouter à cela que même quand les données de base (surfaces des pâturages, production primaire, nombre d'animaux, ...) sont fiables (c'est-à-dire produites avec des méthodes rigoureuses et dont on connaît l'erreur), le calcul de la charge reste une estimation. Elle est souvent exprimée avec un intervalle de valeurs (capacité de charge maximale et minimale) et le rapport entre les extrêmes peut être de 1 pour 5 (FAO, sans date). Sans oublier l'importance de distinguer la charge saisonnière des pâturages (certaines régions pouvant subvenir correctement aux besoins du cheptel en hivernage, mais pas en saison sèche), ainsi que

les différences micro-zonales (certains pâturages étant peu ou pas exploités puisque dépourvus de points d'eau).

Dans ce contexte, il paraît délicat de dresser un bilan fiable, notamment par rapport à la question du surpâturage. Même si l'on voulait admettre qu'une surcharge animale existe en Mauritanie, il resterait à en prendre la mesure et à la caractériser (quelles sont les zones touchées ? l'ensemble de l'espace est-il saturé ou des zones sous-exploitées subsistent ? ...), sans oublier sa dimension anthropique (les règles d'accès aux ressources sont elles responsables de

la « mauvaise gestion des pâturages » ? les facteurs politiques ont-ils contribué à la modification des parcours pastoraux ? ...). D'autant plus que, nous l'avons vu, le milieu est caractérisé par une dynamique importante. Les dernières années ont vu le retour de saisons pluvieuses plus abondantes et le cheptel a grandi pour rejoindre voire dépasser (camelins) les effectifs de 1968. Tandis que les pratiques pastorales évoluent.

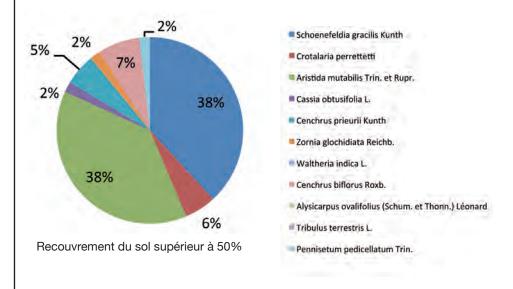
Dans ce contexte, il paraît délicat de ne pas pouvoir dresser un bilan fiable, en s'appuyant sur une connaissance plus solide du milieu. Pourtant, l'Etat mauritanien n'a jamais vraiment consenti l'effort nécessaire à la production d'une telle connaissance qui reste aujourd'hui patrimoine presque exclusif des bergers, sans parvenir à alimenter les réflexions des acteurs institutionnels. Cet aspect sera repris et approfondi dans les paragraphes suivants.

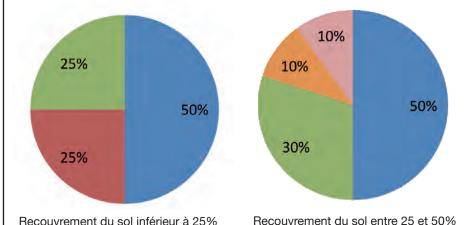


légende xoxoox oxox oxox ox xoxo

Caractéristiques des parcours entre novembre et janvier (Assaba du sud et Hodh Gharbi)

Les pâturages de saison froide sont dominés par Aristida mutabilis, Schoenefeldia gracilis et Cenchrus biflorus Roxb, des espèces abondantes en Mauritanie, peu ou pas consommées par les bovins et les ovins pendant l'hivernage.

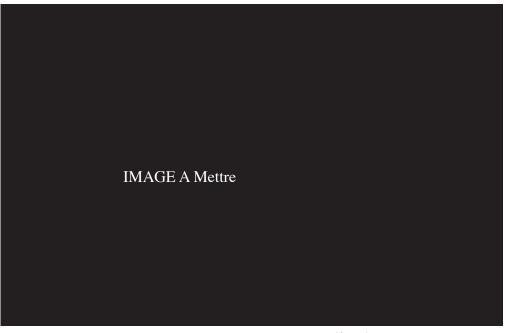




10. Caractéristiques des pâturages en saison froide (novembre- janvier)

Les bergers, en accord avec les scientifiques, considèrent ces graminées annuelles peu nutritives. D'autre part, quand elles n'arrivent pas à fructifier, leur intérêt pastoral s'affaiblit davantage. Ce phénomène, lié au régime pluviométrique, est assez fréquent et il a été observé pendant la saison froide 2009/2010 (précédée pourtant par un hivernage aux précipitations abondantes), sur des larges étendues au sud de Laweinatt et au nord de Voulaniya. Cela entraîne une baisse de la valeur alimentaire des pâturages de saison froide, d'autant plus que les espèces à cycle court, comme Tribulus terrestris, se dessèchent précocement. Ainsi, de nombreux cas de pica (maladie liée à une carence lourde en minérales) sont observés et le recours aux pâturages ligneux devient fréquent à cette période. Même pour les bovins. Cette situation est surtout caractéristique des zones où les sols sableux prédominent. Sur les sols sablo limoneux, les légumineuses telle Zornia glochidiata et Cassia obtusifolia, plus nutritives que les graminées annuelles, sont présentent parfois en abondance, surtout dans le sud. Si la première sèche vite, la seconde constitue une source importante de protéines surtout pour les ovins. Enfin les riches pâturages des vallées alluviales, sont dominés par Panicum laetum qui forme des plages localisées sous les peuplements d'Acacia seval ou de Bauhinia rufescens ou d'Acacia nilotica.

Source: DEMANOU, 2010



légende xoxoox oxox oxox ox xoxo

Les zones humides du Hodh Gharb

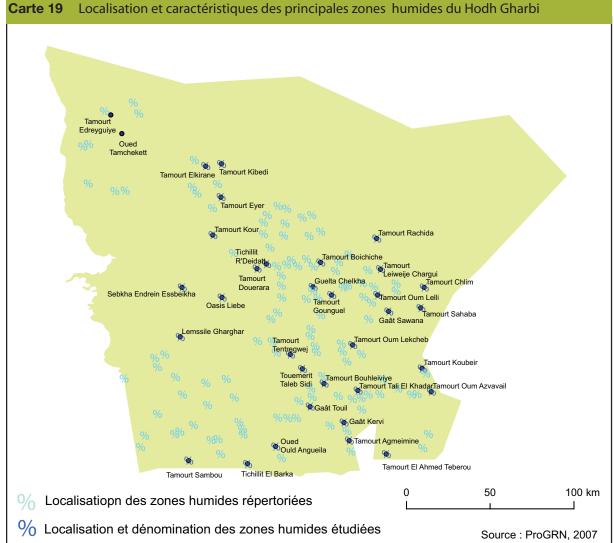
Les zones humides sont des écosystèmes originels qui se constituent autour des eaux de surface et qui hébergent un panel très riche d'espèces végétales et animales. Les plans d'eau sont en majorité temporaires, leur étendue et permanence pouvant varier avec la pluviométrie. D'une année sur l'autre, elles peuvent changer de taille et de forme et rester parfois assechées pendant

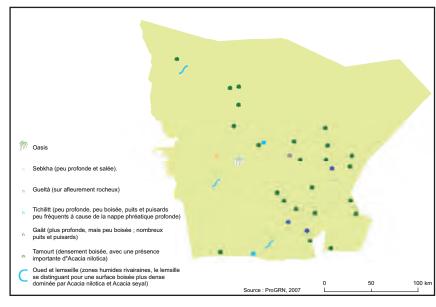
plusieurs années.

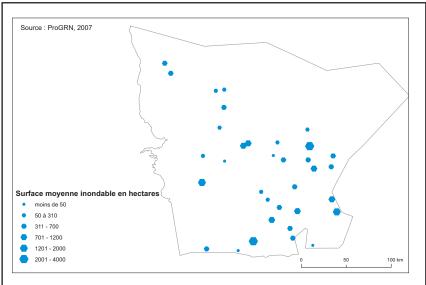
Elles sont alimentées par les pluies, le ruissèlement et les nappes souterraines. En suivant la topographie et le niveau d'inondation, la végétation s'organise de manière concentrique et se développe en fonction du retrait de l'eau. Dans la partie plus longuement inondée, la strate

arborée est dominée par Acacia nilotica et différents types de plantes aquatiques ou semi-aquatiques (Cyperus sp, Nymphea sp, Sporobolus helvolus, Oryza barthii, Ipomea aquatica). Sur les contours, la strate arborée s'enrichit de différentes Acacia (Acacia seyal, Acacia flava), et d'autres espèces ne pouvant tolérer qu'une plus courte inondation (Ziziphus mauritania, Indigofera sp, Bauhinia rufescens), tandis que le tapis herbacé est caractérisé par un nombre assez important d'espèces (Heliotropium sp., Eragrostis tremula, Cyperus esculentus, Panicum laetum, Echinochloa colona). Enfin dans les environs, nous retrouvons la végétation arborée typique des zones plus arides (Leptadonia pyrotechnica, Acacia radiana, Balanites aegyptiaca, Combretum aculeatum) et parfois une strate herbacée très appréciée par le cheptel (Cenchrus sp. Panicum tugidum). L'abondance floristique et la présence d'eau expliquent l'existence d'une faune riche et diversifiée. Des oiseaux migrateurs arrivent du sud, avec la pluie : ou du nord (depuis l'Europe), en quittant la saison froide. Selon les années et la pluviométrie, ils utilisent ces sites comme refuge d'hivernage ou comme point de relais. La faune aquatique compte aussi nombreuses espèces de poissons, reptiles et amphibiens, ayant développé différentes stratégies de survie aux périodes sèches : les crocodiles du Nil trouvent refuge dans des trous ou des cavités rocheuses ; le Protopterus (un poisson pourvu de poumons) s'enfonce dans la boue où il peut rester plusieurs années en diapause. Bien que moins abondants, de nombreux mammiphères peuplent aussi ces sites et leurs alentours. Les zones humides du Hodh Gharbi constituent donc des sites de grand intérêt écologique, caractérisés par une importante biodiversité. Trois d'entre elles (Chlim, Sawana/ Oum Lelli et Mahmouda) ont été proposées comme sites d'intérêt international dans la cadre de la convention de Ramsar (1971).

Néanmoins, les zones humides constituent aujourd'hui des espaces fortement anthropisés, exploités par les populations locales, qui distinguent ces sites selon leurs caractéristiques physiques : étendue, durée de présence de la surface d'eau, substrat géologique, profondeur de la nappe souterraine, aspects floristiques, Autant d'éléments qui concourent à orienter les pratiques et l'utilisation de ces milieux.

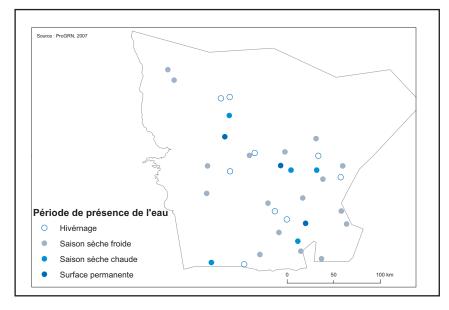






Les tamourts sont des vastes dépressions densément boisées. La strate arborée est dominée par Acacia Nilotica, tandis que le tapis herbacé fournit des fourrages de saison sèche très appréciés pour la présence de sels minéraux. Ils sont prioritairement réservés à l'activité pastorale, comme points d'abreuvement (permettant l'exploitation des vastes ressources pastorales situées sur les sols sableux environnants) et comme lieu de pâturage, souvent jusqu'en saison sèche avancée. Ainsi, dans la petite tamourt Boichiche plus de 3000 animaux viennent s'abreuver chaque jour ; la tamourt Goungel (où, les années pluvieuses, l'eau reste pendant 12 mois) reçoit quant à elle plus de 7000 têtes pendant le mois de février et presque 15000 en avril, quand de nombreuses zones humides environnantes sont asséchées. A Oum Lelli, le nombre d'animaux venant s'abreuver entre décembre et avril est estimé à plus de 65000. D'une manière générale, dans les plus grandes tamourts, plus de 10000 animaux (sédentaires ou transhumants) viennent s'abreuver chaque jour.

L'activité agricole y est également répandue. C'est dans le gaâs, le plus souvent moins profonde, que l'on préfère cultiver : l'eau y disparaît rapidement après la saison de pluies et le couvert végétal est moins abondant. L'activité agricole prend donc le relais sur l'élevage : semis précoce en décrue, agriculture derrière barrage et maraîchage. Bien que l'activité reste largement tributaire des aléas pluviométriques, les aménagements en terre sont nombreux et le réseau de puits assez dense. Les superficies cultivées restent cependant modestes (quelques



dizaines d'hectares), sauf dans quelques gaâs où la production céréalière peut être importante, comme à Sawana où, dans les années humides, environ 800 ha sont mis en culture (sorgho surtout, mais aussi niébé et maïs).

Source : GTZ, 2007 Source : DEMANOU, 2010

OUVRAGES CONSULTES